Un enjeu majeur pour le 2e pôle économique du pays

La stratégie de développement des infrastructures routières et ferroviaires est cohérente avec celle des différentes agglomérations de la Métropole lémanique. La complémentarité entre ces projets est nécessaire pour absorber la hausse globale du nombre de passagers prévue sur l'ensemble du territoire de la Métropole lémanique.

La Métropole lémanique constitue le deuxième pôle économique de Suisse et représente l'une des dix régions les plus dynamiques d'Europe. Elle a connu un essor démographique et économique extraordinaire avec 120'000 habitants et 52'000 emplois supplémentaires entre 2000 et 2008. Le rythme de croissance de la Métropole lémanique sollicite fortement les réseaux de transports qui doivent absorber des flux de déplacement en forte augmentation. D'ores et déjà, de nombreux tronçons sont saturés.

Transports publics

Entre 2000 et 2010, le trafic sur l'axe ferroviaire Lausanne - Genève a été multiplié par 2. Il est passé de 25'000 à 50'000 voyageurs par jour. Selon les prévisions des CFF, il doublera à nouveau entre 2010 et 2030, passant de 50'000 à 100'000 voyageurs.

Les cantons de Vaud et de Genève, l'Office fédéral des transports et les CFF poursuivent un objectif commun : doubler la capacité en places assises entre Lausanne et Genève et permettre la cadence au quart d'heure sur les RER Vaud et RER franco-valdo-genevois, d'ici 2025. La réalisation de cet objectif repose à la fois sur des investissements liés à l'acquisition de nouveaux trains et sur le développement des infrastructures.

Transports individuels

Le trafic routier entre Lausanne et Genève est passé de 80'000 véhicules par jour en 2000 à 100'000 en 2010 et pourrait atteindre 130'000 en 2030. Le réseau routier ne répond plus aux besoins des villes et des agglomérations de taille moyenne ni à ceux des régions périphériques.

Des aménagements sont prévus par la Confédération afin d'augmenter les points d'accès autoroutiers des agglomérations et de permettre une redistribution du trafic. La Traversée du lac à Genève et le contournement de Morges sont indispensables pour désengorger durablement les principaux nœuds autoroutiers du pays. Les projets cantonaux s'inscrivent en complément des démarches fédérales.

www.metropolelemanique.ch

Les gouvernements genevois et vaudois ont signé le 9 novembre 2011 un accord portant sur le développement et la promotion des intérêts de la Métropole lémanique. Les deux cantons resserrent ainsi leur collaboration et posent les bases d'une organisation métropolitaine. Leur objectif est de renforcer le poids de la région à l'échelle nationale et d'en assurer la compétitivité économique, tout en y maintenant une qualité de vie élevée.

Les objectifs de la Métropole lémanique portent sur quatre axes prioritaires: la mobilité, l'accueil des fédérations sportives et organisations internationales, la promotion du pôle d'excellence dans le domaine de la santé ainsi que la formation et la recherche.

Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES)
Service des affaires extérieures (SAE)
2, rue Henri-Fazy
CP 3984 – 1211 Genève 3
Tél: +41 (0)22 327 90 60
Fax: +41 (0)22 327 90 70

Email : secr.sae@etat.ge.ch

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Office des Affaires extérieures (OAE)
Rue de la Paix 6
1014 Lausanne
Tél: +41 (0)21 316 44 11
Fax: +41 (0)21 316 44 14

Email : info.oae@vd.ch

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
canton de vaud
avril 2012

RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA MOBILITÉ

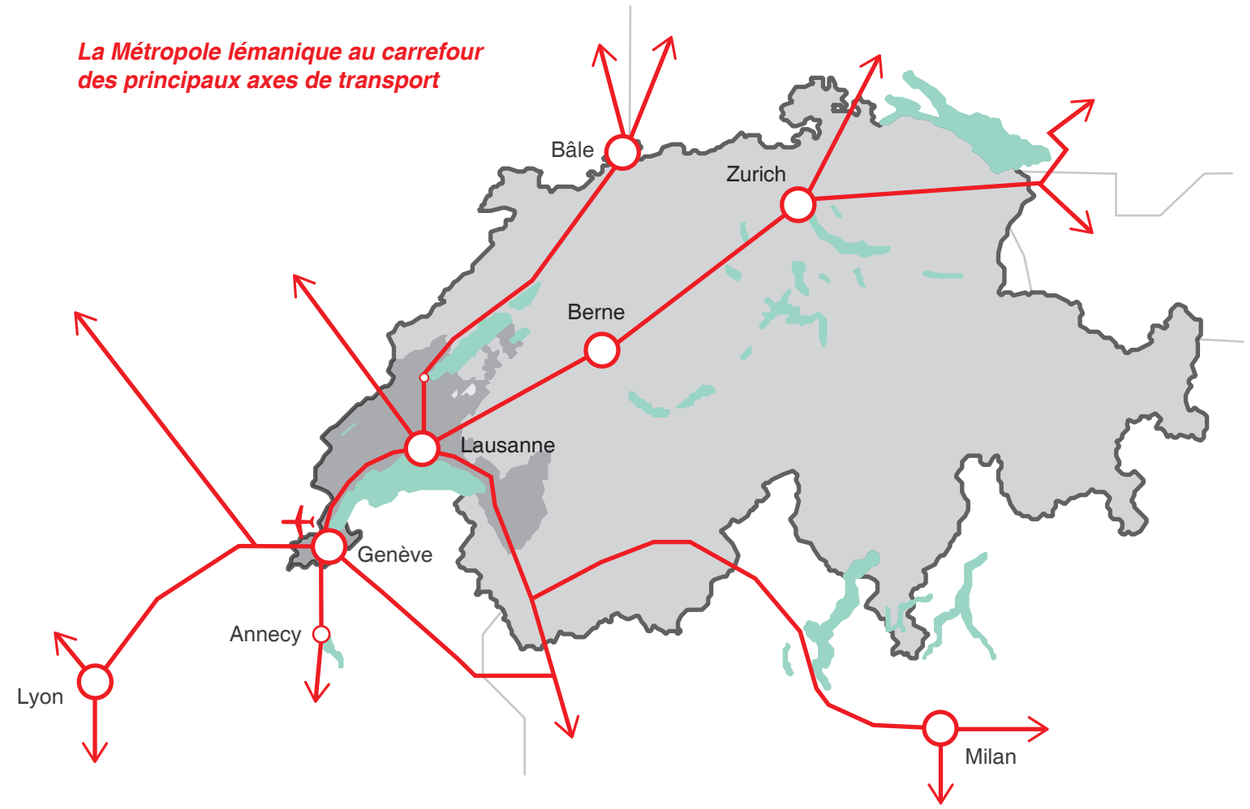

Des réseaux complémentaires

Un réseau régional performant sur l'ensemble du territoire formé par Vaud et Genève

- **Créer des relations rapides et régulières en transports publics.**
- **Densifier les réseaux RER avec des cadences au 1/4 heure.**
- **Réaliser les objectifs de mobilité fixés dans les projets d'agglomération.**
- **Développer les réseaux de mobilité douce au sein des zones urbaines.**

Un réseau national répondant aux besoins du deuxième pôle économique de Suisse

- **Améliorer l'accessibilité de la Métropole lémanique depuis les autres villes et régions de Suisse.**
- **Adapter le réseau autoroutier et routier à l'évolution des besoins de mobilité au sein de la Métropole lémanique.**
- **Augmenter les capacités en trafic ferroviaire grandes lignes entre les principales villes de la Métropole lémanique.**

La Métropole lémanique au cœur du réseau européen

- **Renforcer la position de l'Aéroport de Genève comme pôle d'échange européen et intercontinental.**
- **Améliorer l'intégration de la Métropole lémanique dans le réseau ferroviaire européen à grande vitesse.**

CGT 12/1

Des projets complémentaires et cohérents

METROPOLE LEMANIQUE

Améliorations en trafic
Grandes lignes

Améliorations en trafic régional
(RER / compagnies régionales)

Réseau autoroutier existant
Améliorations

Projets d'agglomération
(tout trafic)

sous réserve de modification | avril 2012

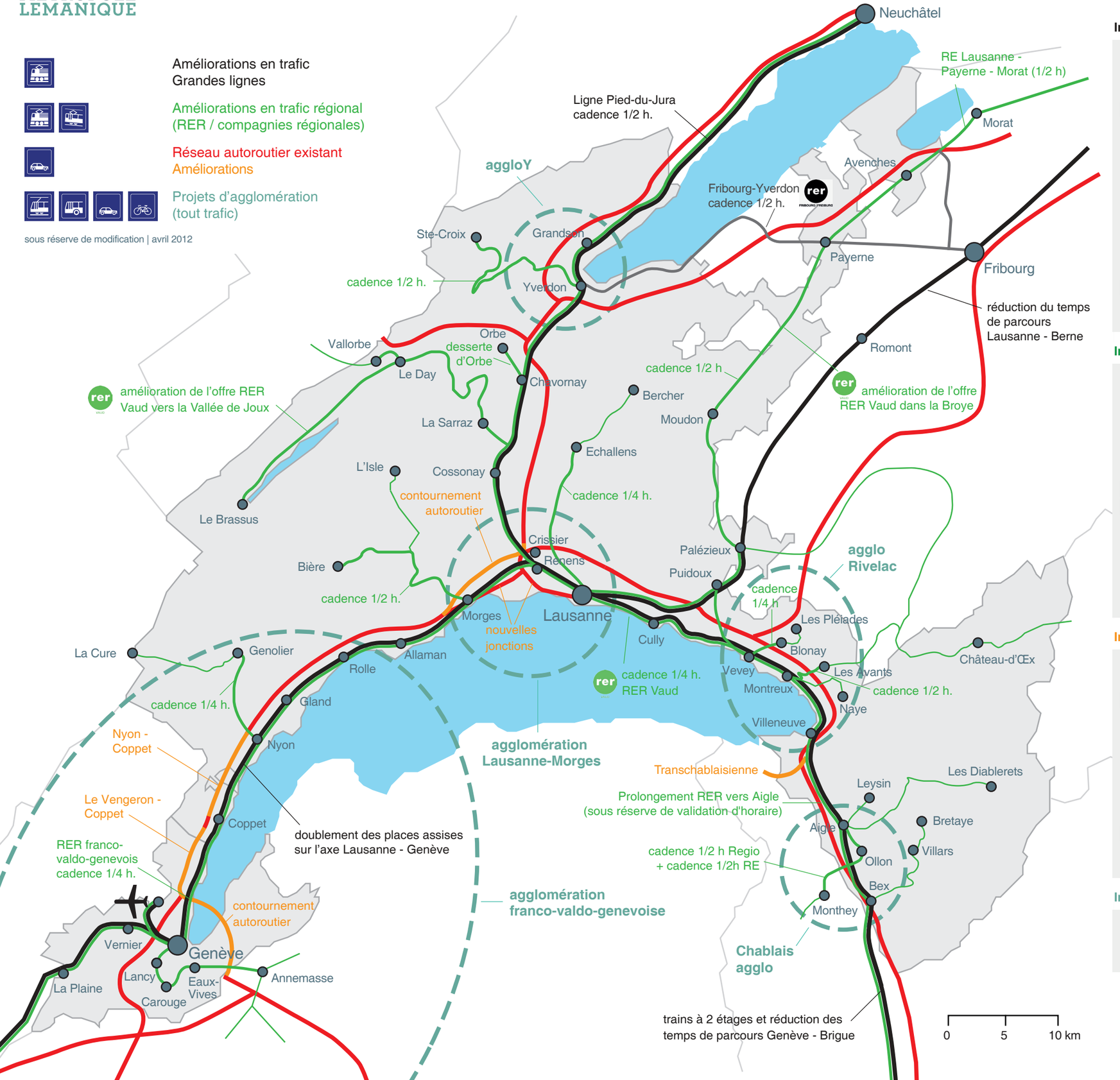

Infrastructures destinées au développement de l'offre ferroviaire nationale

	Année de fin des travaux
Augmentation de la capacité du nœud de Lausanne-Renens	
Nouveau passage inférieur Gare CFF Renens	2014
Voies de garage de 420 m pour TGV à Lausanne	2015
4ème voie Lausanne-Renens et saut-de-mouton	2018
Modernisation des accès aux trains à Renens	2019
Renouvellement des installations de sécurité de Renens et de Lausanne	2016-2019
Prolongement des quais de la gare de Lausanne	2017-2026
Voie d'entrée de Lausanne-Triage	Horizon 2025
Augmentation de la capacité du nœud de Genève	
Voie de dépassement des trains Fret entre Coppet et Nyon	2017
Deux bordures de quai supplémentaires à la gare de Genève	Horizon 2025
Augmentation de capacité à l'ouest de Genève (secteur Genève-Vernier)	Horizon 2025
Augmentation de la capacité de la gare de Genève Aéroport	Horizon 2030
Amélioration de l'offre Grandes Lignes	
Mise au gabarit à 2 étages de la ligne Lausanne - Vallorbe	2014
Mise au gabarit à 2 étages de la ligne Lausanne - Brigue	2018
Réduction du temps de parcours Lausanne - Berne	Horizon 2030
Réduction du temps de parcours Lausanne - Viège	Horizon 2030
3ème et 4ème voies entre Rolle et Gland (cadence 1/4h. RE Lausanne - Genève)	Horizon 2030

Infrastructures destinées au développement de l'offre ferroviaire régionale

Amélioration de l'offre sur les lignes RER et des compagnies régionales (cadences)	
RER Vaud: halte de Prilly-Malley	2012
RER FVG: croisements de Mies et de Chambésy (cadence 1/4h. Coppet - Genève)	2015
BAM: évitement de Chigny (cadence 1/2h. Morges - Bière)	2015
NStCM: évitement d'Arzier (cadence 1/4h. Nyon - Genolier)	2015
Travys (YSC): évitement Vuiteboeuf (cadence 1/2h. Yverdon - Ste-Croix)	2015
RER Vaud: terminus de Grandson	2015
RER FVG: nouvelle liaison Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA)	2017
LEB: évitement Les Ripes - Etagnières (cadence 1/4h. Lausanne-Flon - Echallens)	2015
RER Vaud: aménagement du Day (desserte de la Vallée de Joux)	2017
RER Vaud: croisements de Châtillens et Moudon - Lucens (cadence 1/2h. Lausanne - Payerne)	2017
RER Vaud: terminus de Cully / La Sarraz (cadence 1/4h. Cossonay - Cully)	2015 / 2018
RER FVG: prolongement des quais de la ligne Genève - La Plaine	2019
RER Vaud: raccordement de Chavornay (desserte d'Orbe)	2019
TPC (AOMC): réalisations par étapes (cadence 1/2 heure Aigle - Monthey)	2015-2022
MVR: point de croisement supplémentaire (cadence 1/4 heure Vevey-Blonay)	2019-2022
MOB: point de croisement supplémentaire (cadence 1/2 heure Montreux-les Avants)	2019-2022
RER Vaud: 3ème voie ferroviaire entre Renens et Allaman (cadence 1/4h. Lausanne - Allaman)	Horizon 2030

Infrastructures destinées à l'amélioration du réseau routier national et cantonal

Réseau autoroutier Lausanne - Morges	
Dédoublement de la jonction autoroutière à la Blécherette	2015
Nouvelles jonctions autoroutières dans l'Ouest Lausannois	2015
Goulet d'étranglement de Crissier	2020
Contournement autoroutier de Morges	Horizon 2030
Augmentation de la capacité du contournement de Genève	
Augmentation de la capacité de l'A1 Le Vengeron - Coppet (voire Nyon - Coppet)	2020
Genève: Traversée autoroutière du lac	Horizon 2030
Autres projets routiers	
Transchablaisienne H144	2012
Requalification de la route cantonale Mies - Founex	2016
Requalification de la route cantonale au Dezaley	2016
Requalification de la route cantonale Lausanne - Morges	2017
Route de distribution urbaine de Nyon	Horizon 2020

Infrastructures planifiées dans les programmes d'agglomération

Dans le cadre des différents programmes d'agglomération, plusieurs infrastructures destinées au développement de la mobilité sont planifiées. Il s'agit de mesures portant sur le trafic individuel, les transports publics urbains et les mobilités douces (vélos, piétons).

Liste non exhaustive. La mise en oeuvre d'une nouvelle offre intervient au changement d'horaire du mois de décembre suivant la fin des travaux. Le financement de certaines infrastructures doit encore faire l'objet d'une approbation par les instances politiques.

concept et design promodal.ch, Lausanne